Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 029-212900674-20231219-231_20-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

231/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Christiane DUGAY, Éric LE SCANFF, Édouard TROLES, Chantal COLLÉOU, Hervé TILLY, Laurence LE ROY-TASSEL, Jean-Hervé GOARNISSON, Sonia FLOC'H, Cyrielle MOY, Annick LE GALL, Paul UGUEN, Rémy LE MEUR, Françoise NORMAND
Absent : Florent LE HERVÉ
Procurations : Néant
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

Objet : Subvention d'équilibre au budget groupe scolaire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans sa délibération n°205/20 du 13 avril 2023 correspondant au vote du budget principal et des budgets annexes, le BP 2023 dans son article 657361 « caisse des écoles » prévoyait une participation financière maximale de 107 875,61 € au budget annexe Groupe scolaire.
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que cette subvention au budget annexe Groupe Scolaire doit être délibérée en Conseil Municipal avant le 31 décembre, afin d'autoriser le mouvement des fonds au budget groupe scolaire.
Monsieur le Maire précise que le montant de cette subvention d'équilibre est plafonné à 107 875,61 € et sera affinée en fonction du résultat de l'exercice 2023 du budget annexe groupe scolaire constaté par la Trésorerie au 31 décembre 2023.
Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur cette subvention d'équilibre au budget annexe Groupe scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 13 voix pour et 1 voix contre, valide cette subvention d'équilibre au budget Groupe scolaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE GUERLESQUIN 29 (Finistère)

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY